



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

REF : SECOU1

CONTEXTE

Votre personnel aura les savoirs théoriques et pratiques nécessaires pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Le sauveteur secouriste du travail (SST) est capable d'intervenir durant son temps de présence au sein de son entreprise pour porter secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

Cette formation est obligatoire par le code du travail. Elle permet la prévention des complications immédiates résultant d'un accident. La prévention des risques est abordée dans le programme enseigné.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant doit pouvoir être conduit à adopter une posture de préventeur dans son entreprise et également être capable d'exécuter correctement les gestes de secours.

PROGRAMME

- Le SST et la santé au travail
- La protection
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- De faire alerter à informer
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation PowerPoint et Vidéos, Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, mises en situations.
- Livret de formation remis à chaque stagiaire reprenant les points clés de la formation.
- Mannequin adulte, enfant, nourrisson, masque individuel, Coussins Hémostatiques d'Urgence (C.H.U.), plaies pour les situations, etc.

Carte de Sauveteur Secouriste du Travail et Attestation donnée aux stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les salariés des entreprises publiques ou privées.

PRÉREQUIS

Aucune condition physique pré-requise

DURÉE

2 journées

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 personnes

TARIF ET PRISE EN CHARGE

A partir de 1300€ HT / 12 heures

N° d'agrément

SST 500933/2014/SST-1/0/12

Cette formation peut être prise en charge par votre OPCA.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter.

Jean-Marc RIGOLET
CONSULTANT

06 60 52 02 54
jean-marc@z kf.fr

SECOURISME
PRÉVENTION
SÉCURITÉ
SELF-DÉFENSE
INCENDIE

